Quiconque a les moyens [de sacrifier une bête] mais ne sacrifie pas, qu'il n'approche pas notre lieu de prière !

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quiconque a les moyens [de sacrifier une bête] mais ne sacrifie pas, qu'il n'approche pas notre lieu de prière ! »

[Bon] [Rapporté par Ibn Mâjah - Rapporté par Aḥmad]

Dans ce hadith, Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) informe du fait que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : Tout musulman ayant la capacité de sacrifier [une bête] mais ne le fait pas, qu'il n'approche pas le lieu de prière du 'Id et ne prie pas avec les fidèles. En effet, il ne convient pas que le musulman délaisse le sacrifice alors qu'il a la capacité de l'effectuer. Le sacrifice est une immense adoration et un précepte le jour de la fête du sacrifice. Et l'ensemble [des savants] soutiennent que cette adoration est une tradition avérée [et qu'elle est, de ce fait, très recommandée]. Certains savants ont dit qu'elle était obligatoire pour quiconque en avait la capacité.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/64660